# ACTIVITÉS ENCADRÉES
# 4/5 ANS ET 6/7 ANS

## 1 - ANIMATION 4/5 ANS

**Contenus pédagogiques**
Un parcours de jeux éducatifs à base d'exercices d'adresse visant l'éveil moteur. Référence : le document fédéral, l'éveil judo.
Cette animation doit réunir au moins 2 clubs. Son contenu basé sur des jeux éducatifs, a pour but de favoriser l'éveil moteur des enfants.

Durée maximum pour un participant : 45 minutes
Récompenser la participation : diplômes, écussons, goûter

## 2 - ANIMATION POUR LES PRÉ-POUSSINS 6/7 ANS

Contenus et recommandations pédagogiques
Les animations peuvent s'effectuer sous forme de parcours techniques et d'exercices ludiques :
• Les chutes ; les roulades ; les déplacements ; jeux d'équilibre ; Tai sabaki ; mobilité au sol ; etc.
• Les animations peuvent s'effectuer sous forme de randoris :
• Des randoris éducatifs surveillés (sous forme de poule, mixité interdite) : préciser les consignes techniques pour l'attitude et la saisie.
• L'arbitre devra intervenir de façon préventive, comme un éducateur, afin de sécuriser le randori.
• Il est possible d'aménager la formule du Tora No Ko Taï Kaï pour cette catégorie d'âge (simplifier la formule et l'évaluation).
• Il est essentiel de relativiser le résultat et de valoriser la participation : diplômes, écussons, goûter, récompenses pour chacun.
• Cette animation doit réunir au moins 3 clubs.
• Durée maxi pour un participant : 1h30.

## 3 - RECOMMANDATIONS ACTIVITÉS ENCADRÉES 4/5 ANS et 6/7 ANS

Le club organisateur fait une demande auprès du comité.

Il s'engage à respecter les règles et les recommandations fédérales pour cette catégorie d'âge.

**Compte rendu vers l'OTD :**
Compte rendu succinct (fiche type) : nom des clubs, effectifs, signature du président qui atteste que tous les enfants sont licenciés.

Licence FFJDA en cours.

Autorisation de mixité de genre (filles et garçons pourront pratiquer en animation ou combattre l'un contre l'autre) pour les activités encadrées jusqu'à la catégorie poussin incluse.